

Inflation : où en sont les associations ?

David Ratinaud, responsable plaidoyer, Le Mouvement associatif
Publié le 02/06/2023 à 13h49



© Lasserpe

Le Mouvement associatif et Recherches & solidarités ont mené une enquête afin de rendre compte des effets de l'inflation sur les associations. Nous vous en livrons ici les principaux enseignements.

Alors que l'inflation s'est imposée dans le débat public en ce début d'année comme un sujet majeur pour les entreprises et les particuliers, les associations n'en demeurent pas moins concernées par ses effets.

Pourtant, l'enquête nous montre que malgré un impact significatif sur les finances et les activités des associations, celles-ci ne mobilisent que très peu les différents dispositifs d'aides déployés par le gouvernement tel que le bouclier tarifaire contre la hausse de l'énergie.

Incertitudes à tous les niveaux

Un des premiers enseignements de l'étude est sans aucun doute que, si toutes les associations ne sont pas concernées de la même manière par l'inflation, elles sont toutes exposées par ses effets à différents niveaux. Par exemple, les plus petites, qui fonctionnent davantage avec des bénévoles, sont particulièrement inquiètes sur la manière dont l'inflation va agir sur les bénévoles ou les adhérents.

À l'inverse, celles de taille plus importante, qui fonctionnent avec davantage de salariés, auront des craintes sur la hausse des charges. De manière générale, un tiers des associations ont eu un résultat financier inférieur à leurs prévisions.

Ces chiffres s'expliquent à la fois par la hausse des prix, l'impact de l'inflation sur les adhérents, la hausse du coût de l'énergie, mais aussi la hausse des salaires pour les associations employeuses. Autant d'éléments sur lesquels les associations peinent à trouver des perspectives pour l'année 2023. Ainsi, 60 % d'entre elles expriment des craintes pour l'année en cours dont 28 % expriment de graves préoccupations (14 %), des choix difficiles à faire (10 %) ou bien encore le risque de cessation d'activité (4 %).

En d'autres termes, l'inflation génère de l'incertitude particulièrement forte sur les associations en impactant à la fois leurs activités et leur santé financière. Une association de loisirs témoigne : « C'est la première année

où nous n'avons aucune vision de la réalisation du budget 2023. Il y a tellement d'incertitudes sur plusieurs paramètres que nous ne pouvons pas faire de projection. On avance au jour le jour. »

Méconnaissance des dispositifs

Pourtant, alors que les besoins ne manquent pas, les dispositifs d'aides apparaissent comme particulièrement peu utilisés pour les associations. Sur l'ensemble de l'échantillon interrogé par Le Mouvement associatif et Recherches & solidarités, seulement 2 % déclarent bénéficier des protections tarifaires concernant la hausse des prix de l'énergie ! Plus d'une association sur deux (52 %) ne connaissait même pas l'existence de ces aides tandis que 29 % des dirigeants pensaient que leur association ne pouvait pas en profiter.

L'enquête ayant eu lieu au mois de février et la campagne du gouvernement sur ces aides s'étant étendue au-delà, on peut imaginer des chiffres légèrement différents aujourd'hui. Pourtant, ces 2 % d'associations bénéficiaires illustrent bien la nécessité d'approfondir l'information et la pédagogie sur un sujet comme l'énergie.

Les particularités techniques des questions énergétiques peuvent démobiliser les acteurs associatifs qui ont parfois du mal dans leurs démarches administratives compte tenu de leurs spécificités.

Cercle vicieux

L'enquête a révélé une forme de cercle vicieux pour les associations dans les stratégies qu'elles peuvent mettre en place pour répondre à l'inflation. En effet, une des solutions pour assumer la hausse des charges passe par l'augmentation du prix de certaines de leurs activités. Une association de loisirs explique par exemple : « Nous proposons des repas à prix coûtant, leur prix va augmenter mécaniquement. Les prestataires augmentent tous leurs tarifs. » Pourtant, les bénéficiaires de ces actions sont déjà concernés par l'inflation. Comme le montre l'étude, 70 % des associations s'inquiètent des conséquences de l'inflation sur le comportement des usagers des associations.

Dès lors, les associations sont prises en tenaille dans une adéquation impossible à tenir : augmenter leurs recettes du fait de la hausse des charges sans pour autant que cela n'ait un effet néfaste sur les adhérents... qui sont eux-mêmes parfois parmi les premiers concernés par l'inflation ! Il y a là un risque, qu'à terme, les adhérents se détournent des associations.

Cette difficulté supplémentaire arrive d'ailleurs comme une double lame pour certains secteurs comme le sport et la culture qui avaient déjà été très fortement touchés lors de la crise du Covid avec une baisse importante de leurs bénévoles et adhérents durant l'épidémie. Alors que le bénévolat revenait jusqu'ici progressivement à des niveaux proches de ce qu'ils étaient en 2019, il faudra être attentif en 2023 pour vérifier que l'engagement n'est pas de nouveau en baisse du fait de l'inflation.

Comment répondre à l'inflation ?

Afin de répondre à ces problématiques, plusieurs pistes d'actions politiques pourraient permettre de soulager les associations dans cette nouvelle crise.

Tout d'abord, intervenir auprès des associations employeuses pour leur permettre de faire face aux augmentations nécessaires de salaires et aux besoins de recrutement (prise en compte des revalorisations salariales dans les conventions avec les financeurs publics, revalorisation du montant des postes Fonjep, suppression de la taxe sur les salaires...).

Ensuite, renforcer l'aide aux bénévoles en transformant la réduction d'impôt pour les frais de déplacement des bénévoles associatifs en crédit d'impôts.

Enfin, réaffirmer la subvention comme mode de soutien aux activités associatives tout en tenant compte de l'inflation dans les moyens alloués afin d'éviter qu'elles ne fassent peser l'augmentation des charges sur leurs bénéficiaires.

[En savoir plus](#)

« 28 % des dirigeants envisagent avec difficultés l'année 2023 »

Interview de Cécile Bazin et Jacques Malet, Recherches & solidarités

Quels sont les éléments frappants qui ressortent de l'étude que vous avez réalisée à la demande du Mouvement associatif ?

Nous retenons d'abord que 36 % des associations ont constaté un résultat 2022 inférieur à leurs prévisions et que près de 40 % ont été amenées à revoir certaines de leurs activités, et parfois à en annuler. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que 28 % des dirigeants envisagent avec difficultés l'année 2023, dont 4 % n'écartent pas l'hypothèse d'une cessation d'activité.

Les associations annoncent que c'est sur leurs adhérents que le contexte inflationniste et la hausse des prix de l'énergie a le plus de conséquences. Cette hausse des prix conduit chacun à faire des choix, parfois au détriment des activités associatives, notamment dans les familles.

Or, la plupart des associations construisent leurs projets et leurs activités au profit de leurs adhérents. C'est particulièrement le cas dans le sport, les loisirs et la culture. Indirectement, les associations en subissent le contrecoup : avoir moins d'adhérents impose de revoir l'organisation et induit une baisse des recettes de cotisations.

De quels repères disposez-vous pour analyser la situation actuelle des associations ?

Fin avril 2023, notre observation continue de la situation des associations nous fournit trois repères. Le premier est issu de l'enquête que nous avons commandée à l'Ifop [Institut français d'opinion publique, ndlr] en janvier 2023 : si nous avons retrouvé, globalement, à peu près la proportion de Français bénévoles observée en 2019, ce n'est pas le cas des personnes de 65 ans et plus dont la proportion ne cesse de faiblir depuis 2010. C'est le premier sujet de préoccupation pour bon nombre d'associations.

Le deuxième repère réside dans les résultats de l'enquête réalisée pour Le Mouvement associatif évoquée précédemment. Les impacts directs et indirects de l'inflation sur les associations sont bien réels, au risque parfois de ne pas pouvoir maintenir les services qu'elles rendent au quotidien.

En troisième lieu, l'enquête nationale 2023 auprès des bénévoles, encore en cours, donne déjà quelques indications : 60 % environ d'entre eux se sentent aujourd'hui personnellement concernés par le contexte actuel, près de 30 % ressentent plus de difficultés au sein de leur association pour maintenir le cap et organiser les activités, et près de 40 % sont aujourd'hui plus attentifs aux dépenses liées à leur engagement

Comment vont réagir les associations ?

Les associations sont en permanence confrontées à des difficultés, sans même parler de celles qui ont pour objet d'aider les personnes les plus fragiles. Nous sommes souvent surpris par le volontarisme des responsables associatifs et leur résilience. Face à cet enchaînement de crises et de tensions, nous voulons croire qu'ils sauront encore en faire preuve et ne pas céder trop longtemps au découragement.